



PAYS DE FONTAINEBLEAU
Monsieur Pascal GOUHOURY
Président
44 rue du château
77 300 FONTAINEBLEAU

A l'attention de Madame Valérie TANANT
Vos Réf : VTP/PG/19-1114

Melun, le 25 novembre 2019

Dossier suivi par : Malaurie DOUAUD
Chargée d'Études en Urbanisme
Tél : 01.64.79.26.16
Email : malaurie.douaud@cma77.fr

Objet : Avis de la CMA 77 sur le projet de RLP du Pays de Fontainebleau

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'arrêt du projet du Règlement Local de Publicité de votre communauté d'agglomération, nous vous informons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne n'a pas d'observation particulière à formuler.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour évoquer ensemble les problématiques liées à l'Artisanat et réfléchir aux solutions que nous pourrions y apporter.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Elisabeth DETRY
Présidente

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
DE SEINE-ET-MARNE**

4, Avenue du Général Leclerc 77000 Melun • 01 64 79 26 16
 www.cma77.fr • malaurie.douaud@cma77.fr

MEAUX • CHELLES • MELUN • MONTEREAU • PROVINS

